

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le huit avril deux mille dix, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 02/04/2010

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Odette WENCLICK, Jean-Pierre ESTRADE, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX – BUSSY.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2010 – 041 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT – AFFECTATION DU RESULTAT 2009

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu le Compte Administratif 2009 du budget principal de la Communauté de Communes de Noblat,

POUR MEMOIRE

| | |
|---|-------------|
| excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur) | 86 685,82 |
| déficit d'investissement antérieur reporté | -679 080,06 |

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2009

| | |
|---------------------------------|---------------|
| solde d'exécution de l'exercice | -1 000 419,94 |
| solde d'exécution cumulé | -1 679 500,00 |

RESTES A REALISER AU 31/12/2009

| | |
|---------------------------|---------------------|
| dépenses d'investissement | 17 237,79 |
| recettes d'investissement | 2 139 482,53 |
| SOLDE | 2 122 244,74 |

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2009

| | |
|--|-------------------|
| rappel du solde d'exécution cumulé | -1 679 500,00 |
| rappel du solde des restes à réaliser | 2 122 244,74 |
| BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL | 442 744,74 |
| BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE | 0,00 |

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

| | |
|-------------------------|-------------------|
| résultat de l'exercice | 141 902,09 |
| résultat antérieur | 86 685,82 |
| TOTAL A AFFECTER | 228 587,91 |

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

| | |
|---|-------------------|
| 1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2010) | 0,00 |
| 2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2010) | 0,00 |
| AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068) | 0,00 |
| | |
| 3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2010 ligne 002 (report à nouveau créateur) | 228 587,91 |
| TOTAL | 228 587,91 |

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 09 avril 2010

Certifié exécutoire


Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 12/04/2010

Le Président,

A circular official stamp of the Communauté de Communes de Saint-Léonard de Noblat is partially visible behind the signature. The signature is written in black ink and appears to be 'Jean-Claude Leblois'.

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget principal de la Communauté de Communes de Noblat - affectation de résultats 2009

Date de transmission de l'acte : 12/04/2010

Date de réception de l'accusé de réception : 12/04/2010

Numéro de l'acte : 2010-041 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20100409-2010-041-DE

Date de décision : 09/04/2010

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires